

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JUN 2019**

Délibération
n° 2019.06.195

**Projet partenarial
entre les
agglomérations de
Cognac, Saintes et
Angoulême : Salon
numérique de
l'Emploi**

LE VINGT SEPT JUN DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 juin 2019**

Secrétaire de séance : Denis DOLIMONT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Jean-Marie ACQUIER à Gilbert CAMPO, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Jean-Claude COURARI à Jean-François DAURE, Catherine DEBOEVERE à André LANDREAU, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET, Guy ETIENNE à Michel GERMANEAU, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Danielle CHAUVET, Elisabeth LASBUGUES à Laïd BOUAZZA, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARAIS à François NEBOUT, Pascal MONIER à Isabelle LAGRANGE, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Alain THOMAS à Françoise DELAGE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Denis DUROCHER, Vincent YOU à André BONICHON

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

Excusé(s) :

Jean-Marie ACQUIER, Véronique ARLOT, Anne-Sophie BIDOIRE, Xavier BONNEFONT, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Joël GUITTON, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Pascal MONIER, Jean-Philippe POUSSET, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2019

**DELIBERATION
N° 2019.06.195**

ECONOMIE

Rapporteur : **Monsieur FOURNIE**

PROJET PARTENARIAL ENTRE LES AGGLOMERATIONS DE COGNAC, SAINTES ET ANGOULEME : SALON NUMERIQUE DE L'EMPLOI

Dans le cadre de l'entente Val des Charentes, les services économiques des agglomérations de Saintes, Royan, Cognac et Angoulême échangent régulièrement sur les outils d'attractivité à mettre en œuvre, notamment pour répondre à la problématique du recrutement et de l'attraction des compétences.

En effet, ce sujet est régulièrement évoqué par les acteurs économiques et les chefs d'entreprises comme un frein à leur développement. Deux pistes de travail ont été identifiées : la participation à des salons de l'emploi en région parisienne et l'organisation commune avec Pôle Emploi d'un salon numérique.

La première piste faisant l'objet d'actions en cours par les agglomérations, il a été validé, de privilégier en lien avec Pôle Emploi, la proposition d'organiser un **Salon Numérique de l'emploi**.

- Il s'agit sur une période donnée (en général 21 jours) de tenir un **salon de l'emploi via une plateforme web dédiée** et spécifique.
- Les entreprises prennent un "stand", publient leurs offres et un RH s'engage à répondre aux demandes selon un planning de rendez-vous préétabli.

Cette action nécessite en complément une action forte et concertée sur les réseaux sociaux. Pôle Emploi s'occupe à la demande de qualifier les réponses.

Cet outil est **complémentaire d'une rencontre physique** de type speed meeting "emploi" qui pourrait être organisée en fin d'année 2019 sur Paris.

Le budget de l'action est estimé à 21 k€, principalement pour une campagne de promotion sur les réseaux sociaux. Aussi, les agglomérations de Saintes et Cognac souhaitent participer à cette opération à hauteur respective de 7 K€. Il a été convenu que GrandAngoulême assurerait le rôle de maître d'œuvre et prendrait en charge la consultation pour identifier le prestataire.

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie, emploi du 19 juin 2019,

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention de partenariat entre les communautés d'agglomération de GrandAngoulême, Grand Cognac et Saintes, visant à proposer une démarche partagée pour l'organisation du Salon Numérique de l'Emploi.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer ladite convention.

D'APPROUVER les principes de répartitions budgétaires entre les trois communautés d'agglomération concernées.

D'AUTORISER GrandAngoulême à régler l'intégralité des dépenses et à refacturer ensuite aux établissements publics de coopération intercommunale participants leur quote-part.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 juillet 2019	<u>Affiché le :</u> 09 juillet 2019